

Tous les échantillons, dont il a été parlé et qui ont été soumis à l'examen, ont été soigneusement emballés par moi; ils provenaient des mêmes sacs et étaient tous exactement semblables; et cependant les rapports des différents experts à qui ils ont été envoyés présentent des divergences d'opinions très notables. La Chambre de commerce de Montréal classe tous les échantillons de Ladoga, sauf un, parmi les blés durs, celle de Toronto tous parmi les blés tendres. La Chambre de commerce de Winnipeg ne se prononce que sur trois échantillons. L'un le n° 3 (le même qui avait été trouvé tendre par le bureau de Montréal) est déclaré tendre; les nos 7 et 12 sont classés durs, valant 5 centins de moins que le n° 1, dur. M. W. W. Ogilvie donne son opinion sur dix d'entre les douze échantillons qui lui ont été soumis.

Du Ladoga importé (n° 7), il dit que "ce n'est pas un blé dur pur, car il contient un mélange de grains tendres." Ce jugement ferait probablement ranger le n° 7 parmi les qualités inférieures de blé dur, mais parmi les 9 autres échantillons, un seul, le n° 3, est trouvé tendre, et classé Printemps n° 2. Deux des autres sont regardés comme n° 1 dur extra; un, comme extra dur; quatre comme dur n° 1, et un comme n° 2 dur. M. F. E. Gibb déclare que l'échantillon de Ladoga originaire ressemble beaucoup à la récolte de 1887 du Manitoba et le classe parmi les "Northern" n° 1; des sept autres échantillons provenant de cette semence, M. Gibb en considère cinq comme durs et deux comme tendres.

Comme un des exemples les plus frappants de ces divergences d'opinions, on peut citer le cas de l'échantillon récolté à Mowbray, Manitoba. La Chambre de commerce de Montréal le déclare dur; la Chambre de commerce de Toronto le déclare tendre; la Chambre de commerce de Winnipeg le range parmi les blés durs, et estime sa valeur à 5 centins de moins par boisseau que le n° 1 dur; tandis que M. W. W. Ogilvie le regarde comme n° 1 dur extra. On ne peut pas dire que M. Ogilvie soit en aucune façon prévenu en faveur du blé Ladoga, car tout en déclarant que huit sur neuf des échantillons qui lui ont été soumis, sont supérieurs à l'original, il conclut, du fait d'un échantillon tendre, que ce blé dégénère et vraisemblablement dégénérera en une variété tendre, oubliant apparemment que l'argument contraire pourrait être soutenu avec huit fois plus de force.

On aura peut-être une meilleure idée de ces différences d'opinions, en présentant ces résultats sous forme de tableau.